






LES ÉTAPES & DÉMARCHES de votre PROJET DE FORMATION

Vous êtes en CDI, en CDD ou en Intérim et répondez aux critères du CIF (Congé Individuel de Formation)


Vous souhaitez intégrer notre Centre de Formation d'Adultes et
L'accord employeur (uniquement CIF CDI) est en cours ou déjà validé

Vous trouverez ci-dessous un outil d'aide à la construction de votre projet


Positionnement


- 1 -  Déposez **CV et Lettre de motivation** par mail à professionnalisation@eurinfac.fr
- 2 -  Un Accusé Réception vous est envoyé sous 48 à 72 h
- 3 -  Après analyse, vous recevez un questionnaire à nous renvoyer par mail (dispositif FPA uniquement)
Autre dispositif : une date vous est proposée pour effectuer les tests à EURINFAC (durée 3h environ)
- 4 -  Sous 2 semaines, un entretien à Eurinfac est fixé (durée 30 mn environ)
- 5 -  Les résultats vous sont communiqués par mail ou oralement par notre Responsable Pédagogique (RP)

Traitement de la Demande de prise en charge



- 6 - 

Votre candidatures est retenue : le dossier CIF est complété (partie Organisme de Formation)
Votre candidature est en attente : des préconisations sont demandées par notre RP avant décision
Votre candidature n'est pas retenue : notre RP vous transmet les raisons / échange avec vous

⇒ Pour le CIF CDI : Il faut impérativement l'accord de votre Employeur pour la demande de prise en charge
- 7 - 

Le dossier FONGECIF ou autre OPACIF est à envoyer par le bénéficiaire.
En amont de la date de démarrage de formation : **90 jours pour les CIF CDI / 60 jours pour les CIF CDD**
Attention : certains OPACIF ont 4 commissions par an
Consulter leur site pour connaître les dates de dépôt en ligne et dates des commissions
- 8 - 

Vous avez un **Compte Personnel de Formation** dans le CPA (compte personnel d'activité)
Vous pouvez l'utiliser vos heures pour **votre projet qualifiant** (www.moncompteformation.com)


- 9 - 

Vous recevez un courrier par l'OPACIF
Avis favorable : confirme la prise en charge et vous intégrez la formation
Avis défavorable : confirme la non prise en charge
=> Soit vous réitérez votre demande à la session suivante (le positionnement n'est pas à refaire)
Soit vous abandonnez votre projet
Dans tous les cas, vous informez Eurinfac dans les meilleurs délais.

Nous accompagnons vos projets (information, positionnement, financement) donc n'hésitez pas à nous solliciter.
Nous restons à votre écoute et vous remercions de votre confiance, Cordialement,